



Réseau : Fédération des Mutuelles de France / ANDEVA / VIVA Magazine

C.A.P.E.R

Comité Amiante Prévenir Et Réparer
Pour le droit à la personne humaine

PETITION : A l'attention de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire (71)

Nous soussignés, demandons l'annulation de l'arrêté préfectoral 10-05414 du 20 Décembre 2010 autorisant le dépôt de déchets amiantés sur le site ETERNIT-CRI-ECCF de Vitry-en-Charollais.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE